

R.P.I. Bommès - Pujols sur Ciron

Procès verbal de Conseil d'École

6 novembre 2018

Présents :

<u>Enseignants</u>	Mme Ardillier, Mme Dupouy, M. Coste, Mme Larrieu, Mme Provence
<u>SIRP</u>	M. Thuault, Mme Midejean, Mme Gervasoni, Mme Melin
<u>Municipalités</u>	M. Laurans, M. Clavier, Mme Darmaillacq
<u>Parents d'élèves Bommès</u>	Mme Duhamel, M. Soulard, Mme Lascaud
<u>Parents d'élèves Pujols</u>	Mme Bédouret, Mme Frauciel, Mme Larousse, Mme Richez

Excusés : Mme Dejean, M. Méot (IEN)

OUVERTURE DE SÉANCE : 18h15

● DÉLIBÉRATION POUR TENUE COMMUNE DES CONSEILS D'ÉCOLE DES DEUX ÉCOLES DU RPI

Suite à l'arrêté du 25 juillet 2011 qui demande à chaque école d'un RPI à organiser des élections de délégués de parents d'élèves au conseil d'école, il a été voté à l'unanimité par le bureau de chaque école que les prochains Conseils d'École se tiendront en commun. Deux procès verbaux ont été signés par chaque Conseil d'École et sont disponibles auprès des directeurs.

● PRÉSENTATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 12 octobre 2018. Ont été élus :

- **BOMMES :** Titulaires : Mme Duhamel, M. Soulard
Suppléants : Mme Lascaud
- **PUJOLS :** Titulaires : Mme Bédouret, Mme Frauciel, Mme Richez
Suppléants : Mme Larousse, Mme Steiner

● PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

- **BOMMES :** **CE2-CM1 :** Mme Sabrina Provence
CE2-CM2 : Mme Carole Larrieu, directrice de l'école
- **PUJOLS :** **PS-MS :** Mme Patricia Dupouy
GS-CP : Mme Carine Ardillier
CP-CE1 : M. Florent Coste, directeur de l'école

Intervenants extérieurs : Nathalie Roulet, enseignante en occitan pour les GS, CP & CE1;
Rodolphe Servant, intervenant en EPS, pour les classes du CE2 au CM2 ;
Christian Flages, intervenant en informatique à Pujols ;

● RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉCOLES

Le règlement des écoles en vigueur est celui voté lors du dernier Conseil d'école.

● EFFECTIFS DES ÉCOLES

RENTRÉE 2018-2019

PUJOLS SUR CIRON						BOMMES			
PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
13	13	14	9	13	9	13	12	11	13
26		23		22		25		24	
71						49			
120									

PRÉVISIONS RENTRÉE 2019-2020

- Quatorze enfants sont nés sur les deux communes et pourraient être inscrits à l'école. L'arrivée et le départ d'autres enfants sont cependant susceptibles d'impacter ces effectifs.

PUJOLS SUR CIRON					BOMMES		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	13	13	14	22	9	13	23
76					45		
121							

● PPMS / SECURITÉ / SST

Les PPMS des écoles et DUER ont été mis à jour. Depuis la rentrée 2018, il est demandé aux directrices et directeurs de rédiger 2 PPMS : un pour les risques d'attentat-intrusion (mise à l'abri ou fuite) et un pour les risques majeurs (confinement).

Exercices incendie :

- **BOMMES :**
 - **alerte incendie : 18/09** : l'exercice s'est parfaitement déroulé. Tout le monde a rejoint le lieu de regroupement en moins de 45 secondes.
- **PUJOLS :**
 - **alerte incendie : 14/09** : l'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions, chaque groupe a rejoint le lieu de regroupement sans encombre.
 - **alerte PPMS intrusion : 19/10** : l'exercice intrusion s'est bien déroulé. Les élèves de maternelle font l'objet d'une évacuation par le portail vert en direction de la place de l'église. Les élèves de CP-CE1 se mettent à l'abri dans leur classe. Il a été mentionné par les enseignantes de maternelle que l'évacuation des petits se fait de manière peu discrète (portail gris ajouré et graviers bruyants).

● NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2018-2019

- **BOMMES:** -
- **PUJOLS:** Des travaux d'entretien notamment au niveau des portes ont été réalisés, les portemanteaux de la maternelle ont été déplacés dans le couloir, des jeux (marelle, labyrinthe, chenilles) ont été peints dans la cour de maternelle, l'arbre de la cour des CP & CE1 a été élagué, la "classe mobile" contenant un poste enseignant et 16 portables pour les élèves a été reçue à Pujols. L'achat de cette classe

mobile a été financé par la municipalité de Pujols, dans le cadre d'un appel à projet, qui a permis une partie du financement.

M. Clavier donne le coût de l'achat de la classe mobile : 9800 euros (4000 euros subventionné par l'Éducation Nationale, 2500 euros subvention équipement des territoires ruraux, 3400 euros mairie de Pujols sur Ciron)

Les directeurs remercient les municipalités, le SIRP et les parents qui aident à l'aménagement des locaux.

● NOUVEAUX HORAIRES / APC

HORAIRES D'ÉCOLE

- **PUJOLS** : Le portail ferme à 8h50. Les parents des enfants de maternelle doivent être sortis de l'école avant 8h50. Ceci permet de limiter les retards et d'assurer la sécurité de tous.
M. Coste précise que des changements ont eu lieu au niveau du personnel du SIRP après le départ d'une personne, mais que l'organisation a été repensée avec M. Thuault pour pouvoir préserver la sieste des petits juste après le repas.

APC

- **BOMMES** : le lundi de 16h10 à 17h10
- **PUJOLS** : lundi et jeudi de 16h30 à 17h00: ateliers lecture

● PROJET D'ÉCOLE & PROJETS PÉDAGOGIQUES

Le projet d'école qui s'étale sur la période 2016-2020 est axé sur deux points principaux :

- le savoir-vivre ensemble
- la culture littéraire, l'imagination à travers l'écrit et comme support principal : les contes

L'objectif principal est d'améliorer le climat au sein des classes et d'améliorer les compétences en maîtrise de la langue par le biais de projets d'actions et de rencontres entre les deux écoles et avec une collaboration plus étroite avec les partenaires locaux (Club Informatique, association SEME, CDC de Podensac, réseau de lecture publique avec la médiathèque de Podensac...).

- **BOMMES** :

Projets communs aux deux classes :

- ✓ Cycle Rugby avec Rodolphe servant
- ✓ Rencontres USEP et participation à la kermesse USEP
- ✓ 21/12 : Animation faite à l'école par un intervenant du muséum d'histoire naturelle de Bordeaux sur le thème « Suivons les traces ».
- ✓ Participation au cross du sauternais

Projets de liaison CM2-6^e : 19/10 : Les CM2 ont participé au cross du collège Jules Ferry.

- **PUJOLS SUR CIRON** :

- ✓ **fil rouge de l'année** : les pays du monde ;
- ✓ **toutes les classes** : sortie au théâtre Fémina le 4 décembre pour écouter un spectacle "*La boutique fantasque*", accompagné par de la musique classique slave ;
- ✓ **GS-CP-CE1** : inscription au projet "Tohu-Bohu" organisé par la médiathèque de Podensac sur le thème de la musique, avec des ateliers de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) : sorties les 10 et 17 janvier ;
- ✓ **GS-CP-CE1** : mars 2019 : animation d'un intervenant du muséum d'histoire naturelle de Bordeaux sur le thème des insectes ;
- ✓ **CP-CE1** : élevage de phasmes dans la classe ;
- ✓ **GS-CP** : élevage de papillons prévu au printemps ;

- ✓ **GS-CP-CE1** : trois rencontres USEP prévues avec les classes de GS-CP de Budos et CP-CE1 de Sauternes; participation à la kermesse USEP ;
- ✓ **CP & CE1** : participation prévue au cross du sauternais (avril) ;
- ✓ **CP & CE1** : animation piscine prévue sur la période d'avril à juin ;
- ✓ **GS-CP & CE1** : mise en place de novembre à mars des "ateliers du mardi", avec intervention de Mme nathalie Roulet en occitan, et M. Christian Flages sur l'atelier TICE.

AUTRES ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS

- photo de classe : Bommes : 2 octobre - Pujols : 13 octobre
- Téléthon : vendredi 7 décembre 2018
- fête de Noël : vendredi 21 décembre 2018
- carnaval : organisé par les P'tits Cirons Verts, date non encore fixée
- fête USEP : mai 2019
- fête des écoles : 28 juin 2019

Les dates sont données à titre indicatif et peuvent changer. Tous les parents, élus, pujolais et bommais sont cordialement invités à participer à ces événements.

● BILAN FINANCIER DES ÉCOLES

Ont été rappelées les trois sources de financement des écoles :

1/ le SIRP, qui met à disposition :

- un budget de **55 €** par élève pour l'achat du matériel de classe (crayons, colles, cahiers...), du matériel pédagogique (manuels, fichiers, jeux...) et fournitures administratives (papier, chemises, enveloppes...).
- une somme de **10 €** par élève pour le livre et le goûter de Noël (pour les sorties concernant l'école de Bommes)
- une somme de **1000 €** annuelle (reconductible d'une année à l'autre) pour aider au financement de transports scolaires lors de sorties exceptionnelles.

2/ la coopérative scolaire (USEP pour Bommes, OCCE pour Pujols) :

- les parents sont mis à contribution en début d'année pour une cotisation volontaire. Ils participent également en cours d'année lors de manifestations comme la fête de Noël ou la fête des écoles. L'argent récolté sert à l'achat de matériel pédagogique (livres, jeux, fichiers ou matériel d'EPS) et à financer les sorties scolaires.

Les directeurs rappellent qu'aucune cotisation supplémentaire n'est demandée aux parents en cours d'année (sauf sortie projet exceptionnel ou scolaire avec nuitées).

3/ l'association de parents d'élèves (les P'tits Cirons Verts) :

- qui, par le biais de manifestations festives et culturelles, récolte des sommes qui sont partagées entre les deux écoles pour aider au financement des projets, des transports ou l'achat de matériel pédagogique.

Bilan à la rentrée 2018-2019

Coopérative USEP Bommes		Coopérative OCCE Pujols sur Ciron	
Solde au 1 ^{er} septembre 2018 :	2 070,77 €	Recette fête de l'école 2017-2018 :	+347,52 €
		Participation des parents 2018-2019 :	+582 €
		Cotisation + assurance OCCE 2018-2019:	-164,98€
		Solde au 1^{er} septembre 2018 :	1628,65 €

● QUESTIONS DES PARENTS :

- Est-il possible d'affilier le périscolaire au dispositif CESU ?

Réponse de M. Clavier. C'est possible mais il y a une adhésion à payer. Il faut étudier le coût et vérifier si les tickets CESU sont utilisables pour la restauration car les factures englobent la garderie et la cantine.

- Peut-on installer une deuxième hotte aspirante dans la cantine de Bommes afin que la cuisinière puisse se servir de la friteuse dans de bonnes conditions. Pourrait-elle aussi avoir un chauffe plat à disposition ?

Réponse de M. Thuault : Monsieur Thuault estime que l'installation d'une deuxième hotte pour faire deux fois par mois des frites est disproportionnée par rapport aux dépenses engagées. Des frites au four remplacent la friteuse depuis deux ans. De plus, Monsieur Thuault précise que ces travaux incombent à la mairie de Bommes et qu'il faut se rapprocher de M. le Maire. L'achat d'un chauffe plat est à l'étude et dépendra du coût.

- Pourrait-on envisager un assouplissement des règles de vie durant la pause repas à Bommes. En effet les enfants n'ont le droit de lire et de dessiner qu'un jour sur deux et cela sans raison particulière ?

Réponse de M. Thuault. Les élèves de Bommes pourront lire tous les midis.

- Repas servis à la cantine : d'où proviennent les aliments, d'un circuit court, issus de l'agriculture biologique ?

Réponse de M. Clavier. Les matières premières sont fournies par une société grossiste en produits alimentaire. Le passage à une proportion de produits bio est possible, mais cela affecterait le coût des repas. Une étude sera menée pour l'impact financier pour les parents d'avoir, par exemple, un repas bio sur les quatre repas fournis chaque semaine.

- Une remarque a été faite par un parent à propos d'un enfant qui, ayant vu sa maman au bout du couloir, serait sorti de l'école. Il a profité d'un moment où le portail était ouvert à un moment où un autre parent signait le cahier d'émargement.

Réponses de M. Clavier et de M. Coste. Il est demandé aux parents de bien fermer systématiquement le portail ainsi que le loquet lorsqu'ils pénètrent ou sortent de l'école. Par ailleurs, M. Coste rapporte une plainte due au stationnement des véhicules sur le passage pour piétons devant l'école ou sur les places handicapées.

- Intervention du SIRP : M. Thuault et M. Clavier interpellent les enseignants quant à la difficulté d'organisation du moment du repas et de la sieste des petits à Pujols. Lorsque les petits partent à la sieste avec deux ATSEM et que les GS finissent leur repas et sortent de la cantine, la cuisinière est seule dans le réfectoire pour faire le service des CP et CE1. Une autre solution est-elle possible : par exemple, un retour de l'heure de sieste à 13h10 (au lieu de 12h35 actuellement) ?

Monsieur Thuault précise que les deux ATSEM sont payées jusqu'à 13h10 pour assurer le repas de la cantine qui doit s'effectuer dans les meilleures conditions de sécurité, confort et qualité. Monsieur Thuault rappelle que la sieste fait partie du temps scolaire et non périscolaire et que celle-ci empiète de 40 mn sur le temps de la cantine soit sur le temps périscolaire.

Réponse de M. Coste. Suite au départ d'un personnel en début d'année, les dames de services ne sont effectivement plus que quatre au service du midi (elles étaient cinq depuis deux ans), ce qui complique notablement l'organisation. La cuisinière est effectivement seule avec les CP et CE1 pendant une quinzaine de minutes, le temps que tous les petits soient couchés. Lors d'une réunion entre M. Thuault et les enseignants mi-octobre, des solutions avaient été cherchées pour répondre à

ce problème (faire manger les GS avec les CP-CE1, ou décaler l'heure de début du repas des GS...).

M. Coste, appuyé par ses collègues de maternelle, met toutefois en avant la nécessité de coucher au plus tôt les enfants après le repas (pas d'excitation dans la cour, meilleur sommeil, meilleure digestion, retour en classe plus rapide...) Aucune solution n'a été entérinée à la fin du conseil d'école.

Clôture de séance : 20h40

Date des prochains conseils d'écoles : mardi 12 mars 2019 ; mardi 18 juin 2019